

1	AS	A	Piano d'accompagnement	2	10
---	----	---	------------------------	---	----

Sous la responsabilité du/de la/des professeur(e.s) en Piano d'accompagnement, l'assistant(e) en Piano d'accompagnement assurera la formation à l'accompagnement au piano des étudiants inscrits en finalité Formation Musicale.

34	PR	A	Piano d'accompagnement	1	12
----	----	---	------------------------	---	----

Le/la professeur(e) de piano d'accompagnement enseignera son art dans le champ de l'accompagnement spécifique du répertoire instrumental. Il/elle fera preuve d'une expérience indéniable, d'une réputation assurée et d'une activité régulière et de haut niveau dans cette discipline. Ses qualités pianistiques élevées doivent lui permettre de donner un récital de piano. Il devra attester de bonnes capacités à accompagner toute discipline instrumentale, de réduire une partition d'orchestre, de lire à vue et de transposer et d'enseigner ces pratiques. Il collaborera avec son/sa collègue (cf. poste 35) dans l'exercice de responsabilités vis-à-vis de l'assistant(e) en Piano d'accompagnement (cf. poste 1). La charge horaire sera étendue en fonction du nombre d'étudiant(e)s inscrit dans le Master (120ECTS) en Piano accompagnement suivant sa spécialité. La charge horaire hebdomadaire sera étendue en fonction du nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s dans le Master (120ECTS) en Piano accompagnement dans la spécialité du/de la candidat(e) retenu(e).

35	PR	A	Piano d'accompagnement	1	12
----	----	---	------------------------	---	----

Le/la professeur(e) de piano d'accompagnement enseignera son art dans le champ de l'accompagnement spécifique de la musique vocale. Il/elle fera preuve d'une expérience indéniable, d'une réputation assurée et d'une activité régulière et de haut niveau dans cette discipline. Ses qualités pianistiques élevées doivent lui permettre de donner un récital de piano. Il/elle devra attester de bonnes capacités à accompagner toute discipline vocale, de réduire une partition d'accompagnement orchestral, de lire à vue et de transposer et d'enseigner ces pratiques. Il/elle fera preuve d'une bonne connaissance des langues usuelles du chant classique et de leur prononciation, et des styles vocaux. Il/elle collaborera avec son/sa collègue (cf. poste 34) dans l'exercice de responsabilités vis-à-vis de l'assistant(e) en Piano d'accompagnement (cf. poste 1). La charge horaire hebdomadaire sera étendue en fonction du nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s dans le Master (120ECTS) en Piano accompagnement dans la spécialité du/de la candidat(e) retenu(e).

41	PR	A	Guitare	2	12
----	----	---	---------	---	----

Le/la professeur(e) de guitare devra pouvoir attester d'une expérience indéniable, d'une réputation assurée, d'une activité régulière et de haut niveau dans sa discipline, et d'une expérience de la pratique d'ensemble de l'instrument et de la lecture/transposition. Le cas échéant, il collaborera avec son/sa collègue (cf. poste 42) et en complémentarité artistique et pédagogique avec elle/lui au développement de la classe de guitare d'ARTS².

42	PR	A	Guitare	2	12
----	----	---	---------	---	----

Le/la professeur(e) de guitare devra pouvoir attester d'une expérience indéniable, d'une réputation assurée, d'une activité régulière et de haut niveau dans sa discipline, et d'une expérience de la pratique d'ensemble de l'instrument et de la lecture/transposition. Le cas échéant, il collaborera avec son/sa collègue (cf. poste 41) et en complémentarité artistique et pédagogique avec elle/lui au développement de la classe de guitare d'ARTS².